

Utilisez ce formulaire si vous êtes un particulier qui a reçu pendant l'année d'imposition un revenu correspondant aux redevances canadiennes versées, et si vous avez eu un établissement stable en Alberta au cours de l'année d'imposition **ou** que vous étiez résident de cette province à la fin de l'année. Le **revenu correspondant aux redevances canadiennes versées** est défini à l'alinéa 25(1)c) de la *Personal Income Tax Act* de l'Alberta. À moins d'indication contraire, les alinéas et les paragraphes mentionnés dans ce formulaire sont ceux de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada.

Joignez ce formulaire à votre déclaration.

Année d'imposition ► **2004**

Calcul du dégrèvement d'impôt

Revenu correspondant aux redevances canadiennes versées à l'Alberta reporté de 2003 : montant de la ligne 29 du formulaire T79 de 2003		_____		1
Montants inclus dans le calcul de votre revenu selon l'alinéa 12(1)o		_____		2
Montants pour lesquels aucune déduction n'est permise dans le calcul de votre revenu selon l'alinéa 18(1)m), sauf les frais d'aménagement au Canada (selon la définition au paragraphe 66.2(5)) ou les frais à l'égard de biens canadiens relatifs au pétrole et au gaz (selon la définition au paragraphe 66.4(5)).	+	_____		3
Montants pour lesquels la juste valeur marchande des ressources (telle que déterminée selon le paragraphe 69(8)) disposées selon les circonstances indiquées au paragraphe 69(6) excède le produit de disposition, s'il y a lieu, que vous avez reçu pour ces ressources.	+	_____		4
Montants déterminés selon le paragraphe 69(7) en matière des ressources acquises qui excède la juste valeur marchande de ces ressources (telle que déterminée selon le paragraphe 69(9)).	+	_____		5
Montant réputé vous être payable par une fiducie en tant que bénéficiaire selon le paragraphe 104(29).	+	_____		6
Additionnez les lignes 2 à 6	=	_____		7
Remboursement que vous avez reçu selon les termes d'un contrat et inclus dans votre revenu selon les alinéas 12(1)o) ou 18(1)m)	-	_____		8
Lignes 7 moins ligne 8 (si négatif, inscrivez « 0 »)	=	_____		9
Déduction relative à des ressources selon l'alinéa 20(1)v.1)	-	_____		10
Lignes 9 moins ligne 10	=	_____		11
(si négatif, inscrivez « 0 »)	=	_____		11
Pourcentage du revenu relatif à des ressources attribué à l'Alberta	x	_____		12
Revenu correspondant aux redevances canadiennes versées attribué à l'Alberta : ligne 11 multipliée par la ligne 12	=	_____		13
Revenu total correspondant aux redevances canadiennes versées attribué à l'Alberta				+
Ligne 1 plus ligne 13		_____		14
Taux du dégrèvement d'impôt de l'Alberta au titre des redevances		_____		15
Ligne 14 multipliée par ligne 15	=	_____		16
Montant de la ligne 49 du formulaire AB428, <i>Impôt et crédits de l'Alberta</i> , ou, si vous devez payer de l'impôt à plus d'une administration, montant de la ligne 34 de la partie 4, section AB428MJ du formulaire T2203, <i>Impôts provinciaux et territoriaux pour 2004 – Administrations multiples</i> .		_____		17
Montant le moins élevé : ligne 16 ou ligne 17.		_____		18
Reportez ce montant à la ligne 50 du formulaire AB428 ou à la ligne 35 de la partie 4, section AB428MJ du formulaire T2203.	Dégrèvement d'impôt de l'Alberta au titre des redevances			18

Revenu correspondant aux redevances canadiennes versées à l'Alberta reporté aux années futures

Montant de la ligne 14		_____		19
Montant de la ligne 18		_____		20
Taux du dégrèvement d'impôt de l'Alberta au titre des redevances	÷	_____		21
Ligne 20 divisée par ligne 21	=	_____		22
Revenu correspondant aux redevances canadiennes versées à l'Alberta reporté à l'année 2005				-
Ligne 19 moins ligne 22		_____		23

Attestation

J'atteste que les renseignements fournis sur ce formulaire sont exacts et complets.

Signature _____ Date _____